

NOURRISSON, QUAND CONSULTER ?

Juste après la naissance...

- Lorsque l'accouchement s'est effectué sous péridurale, que le travail a été trop long (+ de 8H) ou trop court (- de 2H),
- Lorsqu'il y eu une grossesse gémellaire,
- Lorsque la présentation s'est faite par le siège, par la face ou transverse,
- Lorsque l'on a tiré fort sur la tête du bébé, utilisé les forceps, la ventouse ou appuyé sur le ventre de la maman pour faciliter l'expulsion,
- Lorsque le cordon s'est enroulé autour du cou ou qu'il y a eu prématurité,
- Après une césarienne,
- En cas de souffrance foetale ou de réanimation, même légère, du bébé.

Mais aussi dans les mois qui suivent...

- Quand le bébé est crispé avec les bras ou les mains raides, qu'il pleure tout le temps ou dort très peu,
- Quand il sursaute au moindre bruit et montre de petits tremblements ou, au contraire, qu'il est atone et a du mal à tenir sa tête,
- Quand il régurgite, qu'il met un certain temps à boire son biberon, qu'il digère mal ou qu'il est agité après la tétée,
- Quand il use ses cheveux derrière la tête de façon asymétrique, qu'il tourne toujours la tête du même côté, qu'il a une mauvaise position des hanches ou des pieds ou qu'il met toujours un bras en arrière,
- Qu'il est tombé de la table à langer,
- Qu'il louche de façon permanente, fait des otites et des bronchites à répétition ou qu'il a une respiration bruyante.



Ophélie EYNARD
Ostéopathe D.O.